



## Évaluation scientifique par les pairs de la recherche avec des êtres humains

Pour être acceptable sur le plan éthique, la recherche avec des êtres humains doit être solide du point de vue méthodologique et doit répondre aux normes d'érudition de la discipline de recherche pertinente. Le CER s'appuie sur une évaluation scientifique indépendante par les pairs pour étayer son évaluation de la rigueur méthodologique et de la validité de la recherche proposée. Les demandeurs sont invités à utiliser le modèle en question pour présenter leur demande d'évaluation scientifique par les pairs. Si la recherche a déjà fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante sans que l'on ait fait usage dudit modèle, cela peut être suffisant pour les besoins du CER si l'évaluation répond à tous les critères énoncés dans le modèle.

### Directives pour remplir le formulaire

#### Renseignements généraux

Les évaluateurs devraient évaluer les projets de recherche à la lumière de chacun des critères énumérés dans les parties 2 à 6 et fournir leurs observations dans les cases de saisie. Si l'espace fourni dans chaque partie n'est pas suffisant, vous pouvez soumettre des pages supplémentaires dans un document distinct. Écrivez une note dans la zone de texte pertinente qui indique que les renseignements se poursuivent sur une page supplémentaire. Veuillez indiquer sur la page supplémentaire la section du formulaire qui se rattache à celle-ci et inscrire dans l'en-tête le nom du chercheur principal et le titre du projet.

#### Critères pour être un évaluateur

Les évaluations par les pairs doivent s'effectuer de façon indépendante et sans biais potentiel. Ainsi, les évaluateurs ne devraient avoir aucun lien direct avec les membres de l'équipe du projet de recherche et ne devraient avoir aucun conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent relatif à la recherche. La [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes fédéraux de financement de la recherche](#) et le [Guide d'évaluation par les pairs des IRSC](#) établissent en quoi consistent les conflits d'intérêts dans le cadre d'évaluations par les pairs. Les évaluateurs devraient également avoir une connaissance et une expérience approfondies du domaine en question et être suffisamment qualifiés pour évaluer avec expertise le bien-fondé scientifique et la qualité de la recherche proposée.

### Recherche avec les populations autochtones

Pour la recherche avec les populations autochtones, les évaluateurs devraient tenir compte des points ci-dessous en plus de ceux qui sont énumérés dans le formulaire :

- Le projet de recherche proposé doit s'inscrire dans les priorités des Premières Nations, des Inuits ou des Métis et avoir le potentiel de générer des résultats importants du point de vue des participants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que de la population en général.
- En plus de démontrer une excellence scientifique (occidentale, autochtone ou les deux), les méthodes et les approches de la recherche proposée doivent respecter les valeurs et les systèmes de connaissances et d'échange des Autochtones, et doivent se conformer à l'[Énoncé de politique des trois Conseils, chapitre 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada](#), ainsi que les lignes directrices en matière d'éthique de l'organisation ou de la communauté autochtone partenaire, ou expliquer clairement pourquoi d'autres lignes directrices ont été élaborées et convenues avec la structure de gouvernance de l'étude.
- Le caractère approprié de la composition de l'équipe sera évalué en fonction de l'expérience scientifique (occidentale, autochtone ou les deux) et des compétences globales, de même que de l'expérience de recherche communautaire avec les populations autochtones, de la feuille de route et de la pertinence des expériences antérieures, notamment l'expertise en recherche en santé autochtone. Il devrait y avoir des preuves de collaboration avec des chercheurs ou des collectivités autochtones.

### Essais cliniques

Un essai clinique désigne tout projet de recherche faisant appel à des participants afin d'évaluer les effets sur la santé d'une ou de plusieurs interventions relatives à la santé. Certains essais cliniques comportent un risque de préjudice grave ou de décès et peuvent concerner un grand nombre de participants que les circonstances peuvent rendre vulnérables dans le contexte de la recherche. C'est ainsi que, lorsqu'ils évaluent un projet, les évaluateurs devraient porter une attention particulière sur la conception des essais (p. ex. la taille des échantillons, les calculs de puissance) et sur la gestion (p. ex. le besoin d'un comité de surveillance des données et de la sécurité). Pour plus de directives à ce sujet, veuillez consulter les [Critères d'évaluation des ECR des IRSC](#).

**Sexe et genre**

Le gouvernement du Canada s'est engagé à utiliser l'[analyse comparative entre les sexes plus](#) (ACS+) pour élaborer des politiques et des programmes efficaces. L'ACS+ sert à évaluer les répercussions possibles des politiques, des programmes, des services et d'autres initiatives sur divers groupes de personnes, prenant en compte le sexe, le genre et d'autres facteurs qui les recoupent (comme l'âge, la culture, la langue, l'éducation, l'orientation sexuelle, les capacités et la religion). D'un point de vue éthique, l'ACS+ est en harmonie avec le principe fondamental de la justice – l'obligation de traiter les personnes de manière juste et équitable. Le cas échéant, les évaluateurs devraient évaluer si les chercheurs ont tenu compte du sexe et du genre dans la conception, la méthodologie et l'analyse de leur recherche, et de quelle façon ils l'ont fait.

**Langues officielles**

Santé Canada et l'ASPC ont des [obligations et des responsabilités](#) aux termes de la *Loi sur les langues officielles* et des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Elles doivent notamment assurer le respect du français et de l'anglais; leur égalité de statut et l'égalité de droits et de priviléges quant à leur usage dans les institutions fédérales; appuyer le développement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire; favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais. Le cas échéant, les évaluateurs devraient évaluer si une attention appropriée est accordée à l'utilisation du français et de l'anglais et à la mobilisation des individus des deux communautés linguistiques (y compris les communautés linguistiques en situation minoritaire).



## Évaluation scientifique par les pairs de la recherche avec des êtres humains

### Partie 1 : Général

Nom du chercheur principal :

Titre du projet :

Nom de l'évaluateur :

Poste :

Lieu du travail :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Une brève description du projet (à remplir par l'évaluateur) :

### **Partie 2 : Importance et impact de la recherche**

Lors de l'évaluation de ce critère, tenez compte des éléments suivants :

- L'idée du projet repose-t-elle sur un fondement solide?
- Le projet comporte-t-il un but et des objectifs généraux bien définis?
- Est-ce que les contributions prévues du projet proposé sont susceptibles de faire progresser les connaissances en santé ou les résultats sur la santé?

### **Partie 3 : Faisabilité**

Lors de l'évaluation de ce critère, tenez compte des éléments suivants :

- Les approches et les méthodes conviennent-elles à la réalisation des retombées et des contributions proposées dans le but de faire progresser les connaissances liées à la santé ou les résultats sur la santé?
- Les délais d'exécution associés aux livrables du projet sont-ils réalistes?
- La proposition fait-elle mention de difficultés potentielles et de stratégies d'atténuation appropriées? Y a-t-il des limites qui pourraient empêcher les chercheurs d'atteindre leurs objectifs?

#### **Partie 4 : Expertise, expérience et ressources**

Lors de l'évaluation de ce critère, tenez compte des éléments suivants :

- Les candidats possèdent-ils l'expérience et l'expertise voulues pour diriger le projet et produire les retombées et contributions attendues?
- Le projet a-t-il lieu dans un contexte (laboratoire fédéral, établissement d'enseignement ou autre organisme) facilitant sa réalisation et sa réussite?

### **Partie 5 : Participants humains**

Lors de l'évaluation de ce critère, tenez compte des éléments suivants :

- Les critères d'inclusion et d'exclusion des participants sont-ils clairement délimités?
- Les chiffres de l'étude sont-ils étudiés et justifiés? Si oui, les chiffres de l'étude sont-ils suffisants pour fournir vraisemblablement un résultat interprétable?
- Les dommages possibles sont-ils appropriés en comparaison aux avantages possibles?

### **Partie 6 : Budget**

Lors de l'évaluation de ce critère, tenez compte des éléments suivants :

- Le budget est-il justifié dans la demande, et la justification est-elle appropriée?
- Le budget est-il adéquat pour soutenir la recherche proposée?

## Partie 7 : Classement

Veuillez fournir deux classements distincts pour le projet de recherche : un pour la proposition telle quelle et un second pour la proposition si les commentaires dans cette évaluation sont traités.

	Remarquable	Excellent	Bon	Passable	Médiocre
Proposition telle quelle					
Proposition si les commentaires sont traités					

Définitions des descripteurs :

**Remarquable** : La demande fait preuve d'excellence à l'égard de la plupart ou de la totalité des aspects pertinents. Il peut y avoir des lacunes minimes.

**Excellent** : La demande fait preuve d'excellence à l'égard d'une bonne partie des aspects pertinents, et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations sont possibles.

**Bon** : La demande fait preuve d'excellence à l'égard de quelques aspects pertinents et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations s'imposent.

**Passable** : La demande traite des aspects pertinents d'une manière générale. Des améliorations importantes s'imposent.

**Médiocre** : La demande ne présente pas d'arguments suffisamment convaincants et/ou présente des lacunes ou des failles importantes.

## Partie 8 : Signature

En signant ce formulaire, je confirme, par la présente, de n'avoir aucun conflit d'intérêts, ni aucun biais pouvant m'empêcher de donner mon meilleur avis scientifique sur ce projet de recherche.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'évaluateur

Date

**Avis de confidentialité :** Les renseignements personnels que vous fournirez dans cette évaluation sont gérés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Nous sommes autorisés en vertu de l'article 4 de la *Loi sur le ministère de la Santé* à recueillir seulement les renseignements dont nous avons besoin pour traiter votre évaluation. En plus de la protection de vos renseignements personnels, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* vous permet d'avoir accès à vos renseignements personnels et de demander à ce qu'ils soient corrigés. Pour en savoir plus sur ces droits ou sur nos pratiques en matière de protection de la vie privée, veuillez communiquer avec la Division de la gestion de la protection des renseignements personnels de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada au 613-954-9165 ou à l'adresse [privacy-vie.privee@hc-sc.gc.ca](mailto:privacy-vie.privee@hc-sc.gc.ca). Vous avez aussi le droit de porter plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée si vous croyez que vos renseignements personnels n'ont pas été traités de façon adéquate.

**Veuillez retourner l'évaluation au chercheur principal qui la soumettra avec sa demande au Comité d'éthique de la recherche.**

**Si le formulaire n'est pas signé de façon électronique, veuillez inclure une copie numérisée de la section 8 démontrant la signature requise lorsque vous présenterez votre évaluation.**

**Pour toute question concernant ce formulaire, veuillez communiquer avec le Secrétariat du Comité d'éthique de la recherche de Santé Canada et de l'ASPC à l'adresse [reb-cer@hc-sc.gc.ca](mailto:reb-cer@hc-sc.gc.ca) ou au 613-941-5199.**